

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1250)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### AVANT L'ARTICLE 17

Rétablir ainsi cette section et cet intitulé :

« Section 5

« Protection des lanceurs d'alerte »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement des dispositions de protection des lanceurs d'alerte relatives aux situations de conflits d'intérêts, supprimées par le Sénat.